

## Rapport annuel de la Délégation à la formation I+D 2025

Les travaux de l'année 2025 se sont une fois de plus concentrés sur la mise en œuvre et la consolidation de la réforme de la formation initiale I+D 2022. Les nouveaux instruments, en particulier le travail pratique individuel (TPI), ont fait l'objet de premières expériences concrètes. La Délégation à la formation I+D a tenu quatre séances (n° 67 à 70) et a traité des sujets cruciaux liés au développement de la formation ainsi que des questions d'ordre organisationnel et financier.

### Accompagnement professionnel

Un changement est intervenu dans l'accompagnement professionnel de la Délégation à la formation I+D : Lahra Liechti a quitté ses fonctions et Stefania Cimirro-Conte a pris le relais à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

L'accompagnement professionnel s'est essentiellement focalisé sur la coordination du développement des supports du TPI, la création d'un ensemble de mandats types, la révision des contenus de la formation et le suivi de divers projets visant à faire évoluer la formation initiale.

### Travail pratique individuel (TPI)

Un temps fort de l'année a été la mise en œuvre du TPI dans le cadre du nouveau plan de formation. Les premières expériences sont globalement positives. Le TPI offre une vue détaillée du travail pratique des apprenant·es et est, dans l'ensemble, apprécié par les personnes concernées.

Il est toutefois apparu que la charge de travail pour les supérieur·es professionnel·les était considérable. Des initiatives ont donc été lancées pour sensibiliser les entreprises à cette question, notamment par le biais de mesures de communication dans les médias des associations concernées.

Afin de faciliter le travail pratique, la Délégation à la formation I+D a élaboré un répertoire d'exemples de TPI et jeté des bases pour la publication de synthèses des travaux particulièrement réussis. Elle a en outre décidé de créer un prix récompensant le meilleur TPI par région linguistique.

### Cours interentreprises et contenus de la formation

Le programme du cours interentreprises 7 (CIE 7) a été entièrement revu et simplifié, en tenant compte de tous les commentaires des praticien·nes et des différentes régions.

Parallèlement, la Délégation à la formation I+D a préparé la révision du plan d'études. L'objectif est d'assurer une meilleure concordance entre les contenus proposés à l'école et les cours interentreprises, tout en s'appuyant sur les premières expériences avec le nouveau plan de formation. L'entrée en vigueur du nouveau plan d'études national est prévue pour l'été 2026.

### Soutien numérique et organisation des examens

L'un des thèmes centraux a été l'introduction de l'outil numérique PkOrg, conçu pour faciliter la procédure de qualification. Après un examen approfondi, il a été décidé de le déployer progressivement dans plusieurs cantons à partir de la procédure de qualification 2027 ou 2028.

Cet outil devrait considérablement alléger la charge administrative, mais requiert une préparation rigoureuse et des formations adaptées pour toutes les personnes concernées.

### Places de stage

Il est toujours difficile de trouver suffisamment de places de stage, en particulier dans le domaine des archives. Des mesures ont donc été prises pour sensibiliser et motiver les entreprises de formation potentielles, notamment par l'élaboration de documents d'information et la mise en place de mesures de communication adéquates.

### Autres thèmes et développements

La Délégation à la formation I+D a également traité divers autres sujets :

- Développement et coordination des formations TPI
- Clarification de questions relatives à la formation initiale abrégée au niveau cantonal
- Préparation et organisation de rencontres entre formateur·rices
- Discussion sur le développement de la formation professionnelle supérieure

- Élaboration d'un concept pour une présence sur les réseaux sociaux afin de soutenir la formation et renforcer la visibilité de la profession

### Finances

Les comptes annuels 2024 ont été acceptés en 2025, après révision. Ils se sont soldés par un bénéfice de 38 766,03 francs, ce qui augmente les fonds propres.

Le budget pour 2025 prévoyait un déficit de 4432,80 francs. Il avait été adopté en sachant qu'il restait des incertitudes liées notamment au nombre de personnes en formation et à la mise en œuvre des cours interentreprises. Une augmentation des frais de cours interentreprises a été envisagée, mais n'a pour l'instant pas été mise en œuvre.

Les comptes annuels 2025 ont affiché un déficit de 5291,25 francs. Le budget pour l'année 2026 intègre un déficit d'environ 16 300 francs.

### Secrétariat

Tout au long de l'année, le Secrétariat a assuré un soutien continu et efficace à la Délégation à la formation. En plus d'organiser les réunions et de coordonner les affaires courantes, il a joué un rôle central dans la réalisation des différents projets et dans la communication avec les associations responsables et les autres parties prenantes.

### Membres de la Délégation à la formation 2025

Natalia Eschmann et Isabelle Giffard (AAS), Matthias Schmid, Katrin Brumann et Rudolf Mumenthaler (Bibliosuisse), Lahra Liechti/Stefania Cimirro-Conte (spécialistes), Sven Sievi (directeur) et Susanne Zingg (collaboratrice spécialisée/administration).

Pour la Délégation à la formation I+D, l'année qui vient de s'écouler a été intense : nous avons avancé dans la mise en œuvre de la réforme de la formation et analysé systématiquement les premières expériences accumulées. Les enseignements que nous en tirons seront précieux pour le développement de la formation dans les années à venir.

Berne, mars 2026

Rudolf Mumenthaler, président de la Délégation à la formation I+D